Table des matières

—

[13 Service des biens culturels (SBC) 4](#_Toc117778101)

[13.1 Activités 4](#_Toc117778102)

[13.1.1 Recensement des biens culturels 4](#_Toc117778103)

[13.1.2 Mise sous protection et révision des plans d’aménagement local (PAL) 4](#_Toc117778104)

[13.1.3 Examen des demandes de permis de construire 4](#_Toc117778105)

[13.1.4 Suivi des travaux de conservation et des demandes de subventions 4](#_Toc117778106)

[13.1.5 Expertises et conseils 5](#_Toc117778107)

[13.1.6 Documentation sur le patrimoine 5](#_Toc117778108)

[13.1.7 Publications et actions de sensibilisation 5](#_Toc117778109)

[13.1.8 Protection des biens culturels en cas de conflit et de crise 5](#_Toc117778110)

[13.1.9 Commissions 5](#_Toc117778112)

[13.2 Evénements particuliers 6](#_Toc117778113)

# Service des biens culturels (SBC)

—

Chef de service : Stanislas Rück

## Activités

### Recensement des biens culturels

L’ensemble des communes fribourgeoises dispose aujourd’hui d’un recensement de référence. Les révisions se font en fonction de l’ancienneté des recensements, de l’importance du site et des révisions des plans d’aménagement locaux (PAL). Durant l’année 2023, le recensement des immeubles a été révisé dans 1 (6) commune couvrant 1 (1) localité. Sur 602 (3213) immeubles considérés, 55 (349) ont été recensés et évalués. 1 (3) immeuble a fait l’objet de documentation étendue.

Le recensement des biens culturels meubles se poursuit avec l’identification et l’évaluation du patrimoine religieux du canton. 10 (5) édifices ont été visités, pour certains partiellement, dont 2 (2) églises et 5 (1) chapelles. Au total, 494 (601) meubles ont été intégrés dans la base de données dédiée, qui compte actuellement 23 355 (24 438) entrées (certaines notices ont été fusionnées suite à un nettoyage des données). Dans le domaine des immeubles 85 (19) fiches ont été rédigées. Dans le domaine des meubles, la rédaction de 136 (15) fiches a été bouclée.

### Mise sous protection et révision des plans d’aménagement local (PAL)

La mise sous protection se fait par le biais des PAL. Cette procédure se traduit formellement par des zones et des périmètres de protection, ainsi que par des listes de biens culturels meubles et immeubles fixant leur degré de protection. Ainsi, le Service a préavisé 27 (48) dossiers de PAL dans les différentes phases de révision, dont 8 (9) en examen préalable et 19 (39) en examen final. Il a également fait 5 (3) observations sur recours pour la DIME ou le tribunal cantonal.

En outre, le Service est chargé d’établir et de mettre à jour la liste des biens culturels protégés (inventaire), soit actuellement 8 756 (10 556) immeubles sur un total de 16 296 (20 681) immeubles recensés. La différence par rapport au chiffre de l’année 2022 provient d’une modification des bâtiments référencés. Dorénavant seuls les bâtiments avec un numéro incendie sont pris en compte. Les objets, tels que croix de chemins, tombes ou fontaines qui sont aussi recensés et protégés ne sont plus pris en compte dans ce chiffre.

### Examen des demandes de permis de construire

En 2023, le Service s’est prononcé sur 2460 (2375) demandes, toutes procédures confondues. Les dossiers d’aménagement (PAL et PAD), ainsi que les projets routiers représentent 8.0 % (5,9 %) et les permis de construire 92,0 % (94,1 %) des dossiers traités, soit 1718 (1722) en examen final, 366 (321) en examen préalable et 155 (132) en consultation hors procédure. 1523 (1584) préavis concernent des nouvelles constructions ou des bâtiments non-protégés dans des sites protégés contre 741 (713) qui concernent des bâtiments protégés. La part des préavis établis à l’intention des communes dans le cadre des procédures restreintes s’élève à environ 39,6 % (38,9 %). Aux demandes qui requièrent un préavis formel s’ajoute un nombre au moins égal de demandes informelles.

### Suivi des travaux de conservation et des demandes de subventions

Les mesures de protection se mettent en pratique au moment de la réalisation des travaux. Les collaborateurs et collaboratrices du Service suivent les chantiers et contribuent avec leurs conseils à la prise de décision.

Les subventions cantonales versées représentent un montant de 2 920 562 (2 664 785) francs. Elles ont été destinées pour 82,6 % (86,2 %) à des associations et des privés, et pour 17,4 % (13.8 %) à des personnes morales de droit public (communes et paroisses). Les subventions promises (engagement maximum avant le début des travaux) représentent un montant total estimé à 2 639 703 (1 502 121) francs. Les subventions sollicitées par des privés représentent 69,2 % (75 %) du montant total ; celles sollicitées par des personnes morales de droit public (communes et paroisses) 30,8 % (19 %).

Sur l’ensemble, les versements de subventions correspondaient en 2023 à un taux moyen de 12,3 % (12,4 %) sur un montant subventionnable de près de 18,41 (11,47) millions de francs. Sachant que les frais subventionnables ne représentent en principe pas plus de 50 % des coûts totaux d’un chantier, on peut affirmer que chaque franc de subvention versé correspond à 12,60 (15,60) francs d’investissements en faveur du patrimoine en particulier et de l’économie du canton en général. Des subventions fédérales ont été versées par l’OFC pour un montant de 609 720 (573 047) francs dans le cadre de la convention-programme et pour un montant de 374 367 (46 170) francs pour des projets hors convention. La convention-programme 2021‑2024 porte sur un montant global de 3 184 000 francs pour 4 ans. En 2023, 100 % (84 %) de ce montant a été octroyé définitivement pour des objets annoncés ou en cours.

### Expertises et conseils

En relation avec la préparation et le suivi des travaux de conservation et de restauration, le Service a pris en charge des expertises, analyses et sondages pour un montant de 90 540 (60 115) francs.

Le Service a accompagné en tant qu’expert en patrimoine plusieurs concours d’architecture et mandats d’études parallèles pour des sites et des objets sensibles. De manière générale, il assiste le Service des bâtiments dans l’entretien des monuments historiques, propriétés de l’Etat. Cette année, il a suivi en particulier le concours de transformation du Silo à grain de Cardinal/Bluefactory, le concours pour le centre village de St-Aubin et les mandats d’étude parallèles MEP / PAD Cadres de la rive gauche de la Trême à Bulle, pour le Stavia ainsi que pour l’Ilot 5 du PAD Casino à Estavayer-le-Lac. Le Service a en outre étroitement accompagné le projet de restauration de l’Abbaye d’Hauterive et de nombreux autres chantiers de restauration dans tout le canton.

### Documentation sur le patrimoine

Le Service est chargé d’établir, d’entretenir et de mettre à disposition des chercheurs et du public intéressé une documentation sur le patrimoine culturel fribourgeois.

18 824 (15 532) photos numériques ont enrichi le fonds des recensements. 87 (1650) documents ont été versés dans la documentation fribourgeoise. 816 (172) notices biographiques sommaires d’artistes ou artisans ont été rédigées pour compléter la base de données des « auteurs » qui comprend actuellement 5607 (4791) entrées. La bibliothèque s’est enrichie de 1386 (457) ouvrages, monographies et numéros de revues. Elle compte actuellement 15 456 (14 070) ouvrages. Le Service a répondu à 79 (75) demandes, par des particuliers, de mise à disposition de documentation.

### Publications et actions de sensibilisation

L’année a été consacrée à l’achèvement du premier tome sur le recensement de l’architecture contemporaine RAC traitant la Ville de Fribourg 1950-2000.

Le Service a participé à des manifestations et actions visant à sensibiliser le public au patrimoine culturel du canton. Il a notamment proposé diverses visites guidées, dont une pour le Conseil des Etats.

Le Service a à nouveau organisé les Journées européennes du Patrimoine (JEP) les 9 et 10 septembre sur le thème « Remploi et Recyclage ». Ces visites ont attiré 950 (5952) visiteurs dans notre canton, pour un total de 20 240 (45 000) personnes dans l’ensemble du pays.

### Protection des biens culturels en cas de conflit et de crise

Le responsable cantonal de la PBC a collaboré au suivi du projet de Centre de stockage inter-institutionnel cantonal (SIC) qui inclut, en plus des surfaces de stockage ordinaire, le premier abri PBC pour l’Etat de Fribourg.

### Commissions

La Commission des biens culturels a tenu 8 (9) séances. Le bureau de la CBC n’a pas siégé en 2023 faute de dossiers à traiter.

La Sous-Commission des biens culturels meubles n’a pas siégé en 2023, faute de dossiers de mises sous protection à traiter.

Le Service siège aussi dans différentes commissions du patrimoine des chefs-lieux de districts et dans des fondations à titre de représentant de l’Etat, notamment dans la Fondation d’Hauterive, celle du Panorama de la bataille de Morat la Fondation Pro Patria et dans la Fondation en faveur de la sauvegarde de l’ancien pont d’Allières sur l’Hongrin.

## Evénements particuliers

La conception de la nouvelle base de données des biens culturels meubles RBCM a été poursuivie en 2023 et une première version de production a été livrée à la fin de l’année.

Sur mandat du Conseil d’Etat, le Service des biens culturel a organisé deux journées de réflexion sur l’avenir du patrimoine religieux dans le canton, avec les différents partenaires institutionnels et communautaires concernés. Il a permis de sonder les enjeux, les besoins et les risques pour ce patrimoine et servi à la constitution en 2024 d’un Groupe de réflexion permanent sur ce sujet.

Le Service a pu avancer avec la planification de différents projets :

* Le projet DIGIFOND en collaboration avec toutes les institutions culturelles de l’Etat qui prévoit la digitalisation des fonds patrimoniaux jusqu’en 2028-30.
* Le projet RAMP en collaboration avec la Corporation ecclésiastique cantonale, le Diocèse et les Archives de l’Etat qui a pour but de réaliser le recensement des biens meubles des paroisses et d’effectuer le recensement de leurs archives jusqu’en 2028. Les travaux ont débuté en juin 2023 et 10 paroisses ont été visitées durant les 6 premiers mois.
* Le projet ISOS en collaboration avec l’Office fédéral de la culture qui a poursuivi la révision de l’inventaire des sites construits d’importance nationale ISOS au courant de l’année avec une deuxième livraison des fiches d’inventaire pour les sites des districts de la Glâne et d’une partie de la Gruyère. Ce travail se poursuivra jusqu’en 2026.
* Le projet SCROL pour la révision du recensement des sites d’importance régionale et locale réalisée par le Service.

Le chef de service Stanislas Rück a pris un congé exceptionnel de quatre mois entre mai et septembre pour marquer ses 60 ans et faire le pèlerinage de Fribourg à Saint-Jacques de Compostelle à pied. Pendant cette période il a été remplacé par les trois responsables de secteurs Anne-Catherine Page, Laurence Cesa et Frédéric Arnaud.